



Sponsor

Judo Club Tullins Fures

Nous avons besoin de vous !

SOUTENEZ NOTRE CLUB

Dossier sponsoring
Découvrez nos atouts

Saison 2024 / 2025

judotullins@gmail.com

06.66.03.03.76

Rue Pierre Mendès France, 38210 TULLINS



Notre Club

**NOTRE CLUB EST IMPLANTÉ
SUR TULLINS-FURES DEPUIS
15 ANS**

Fondé en 2008, le JCTF compte aujourd'hui plus de 150 licenciés. Il fédère un public d'enfants et d'adultes, de femmes et d'hommes.

Nous proposons 4 disciplines. Le judo, le jujitsu, le jujitsu brésilien et le taïso sur 14h de cours. Et ça commence à partir de 4 ans.

DES PROJETS PLEINS LA TÊTE

Nous souhaitons continuer à développer le club en mettant en place plusieurs projets :

- achat de tatamis supplémentaires pour organiser un tournoi,
- achat de matériel pour les cours judo enfants, jujitsu brésilien et taïso,
- pérenniser les séances d'initiation dans les écoles,
- proposer des séances de self-défense dans les entreprises
- création d'un tee-shirt (chez Blues Brodeurs) avec votre aide

Nos actions

Stage de judo à l'Escandille

Nous proposons aux jeunes du club, un stage de judo/multisport sur un weekend. Le but étant de développer la cohésion entre les différentes catégories d'âges



Les mini samouraïs

En collaboration avec les clubs de judo de Moirans, Rives et Vinay, nous organisons, depuis 2 saisons, une à 2 rencontres pour les enfants de 4 et 5 ans.

Durant cet échange, nous mettons en place différents ateliers de travail et des jeux.

Cela nous permet de réunir plus d'une cinquantaine d'enfants, de les habituer à la mixité entre les clubs en vu de leur éventuelle 1ère compétition quand ils seront plus grand.



Gala de fin de saison et show d'arts martiaux

Pour clôturer notre saison, nous organisons un gala qui sollicite tous les judokas du club durant lequel nous faisons des démonstrations des différentes disciplines ainsi que la remise des ceintures.

Et tous les 2 ans, avec les clubs d'Aïkido, de Karaté et de Taekwondo, nous organisons un show des Arts Martiaux.

Participation aux événements organisés par la mairie

Forum des associations, Terre de jeux, défilés du 14 juillet, ...



Devenez partenaire officiel et choisissez votre formule

Coup de pouce

Votre logo sur la page sponsor
de notre site

+

Votre Flyer distribué lors de
l'inscription.



150 €

Mécénat libre

Visibilité à la hauteur de votre
participation



Prix libre

Coup de main

Le coup de pouce

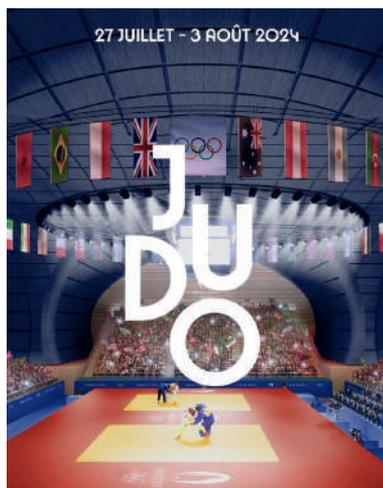
+

Logo de votre entreprise au dojo

+

Promotion de vos événements
(fournies par vos soins) aux
adhérents du club à raison d'1 fois
par trimestre

300 €



Visibilité Annuelle

Le coup de pouce

+

le coup de main

+

Annonce micro lors de nos
événements

+

Votre logo dans la salle sur une
bannière bien visible

+

Relais de vos publications Facebook

+

Licence offerte pour le gérant de
votre entreprise ou 1 salarié(e)

500 €



Une préférence pour le mécénat et ses avantages ?

Le mécénat se présente sous 3 formes :

Le mécénat financier qui est un don en numéraire.

Le mécénat en nature est le don de biens ou de services.

Le mécénat de compétences qui est la mise à disposition de personnel à titre gracieux, pendant leur temps de travail.

EXEMPLE :

VOUS NOUS DONNEZ 200 € ET VOUS POURREZ DÉDUIRE 120 € DE VOS IMPÔTS. LE COÛT RÉEL SERA DONC DE 80 € POUR VOUS.



Avantages

L'entreprise peut déduire de ses impôts 60% du montant du don et retenu dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel.

Si le plafond est dépassé, l'entreprise peut reporter l'excédent sur les 5 années suivantes.

La loi ne prévoit pas de contrepartie pour le mécène, cependant une jurisprudence autorise une marge de tolérance de 25% maximum du montant estimé du don. *

* Nous nous engageons de ce fait à mettre votre logo sur notre site et en story sur nos réseaux sociaux

Montant libre

Je deviens sponsor !

Envoyez-le formulaire rempli et signé

Ce document doit être envoyé à judotullins@gmail.com

Nom et prénom :

Entreprise :

Email :

Je soutien le club avec la formule :

- Coup de pouce / 150 €
- Coup de main / 300 €
- Visibilité annuelle / 500 €
- Mécénat libre : €

- Je m'engage à verser la somme choisie par chèque ou par virement dans les 30 jours. *

Date et signature :



Suite à votre engagement, nous vous enverrons un mail de confirmation en vous précisant les éléments dont nous avons besoin pour tenir nos engagements : logo, coordonnées utiles, etc.

formulaire